

Alençon, le 26 janvier 2021

Mesdames, Messieurs, Chers usagers, Chères familles,

En cette période compliquée, je tiens, au nom de notre association Adapei de l'Orne, à m'adresser à vous pour vous communiquer les informations les plus fiables possibles en fonction de l'actualité.

Au moment où ces lignes sont écrites, nous pouvons estimer que, globalement, les règles de précaution et gestes barrières ont été bien prises en compte dans nos établissements et services.

Ceci est attesté par la campagne massive de tests et de dépistages mis en œuvre depuis début janvier. Pourtant le virus prolifère encore dans l'Orne. Continuons donc à être vigilants, individuellement aussi bien que collectivement.

Pour ce qui concerne la vaccination, nous avons fait le choix de vous adresser les documents ci-joints émanant de l'Unapei :

- soit par courrier pour nos adhérents,
- soit par mail pour les familles ou responsables légaux disposant d'une adresse électronique,
- soit sous couvert des établissements, un document émanant de notre mouvement parental national Unapei.

Ces documents simples et condensés résument au mieux la définition des publics prioritaires et les procédures vaccinales actuellement en vigueur ; ils vous donnent également les liens internet de référence susceptibles de compléter votre information.

Actuellement, au sein des établissements de notre association, seuls sont donc prioritaires pour une prise en compte collective les usagers de nos maisons d'accueil spécialisé (MAS).

Après la phase de recueil de consentement et de validation médicale, les usagers et responsables égaux seront informés dans les meilleurs délais de la date prévue de vaccination.



A la lecture de ces documents, certains d'entre vous pourront constater que les personnes porteuses de trisomie 21 entrent dans les publics prioritaires.

Étant donné les incertitudes sur les délais de vaccination, il est demandé aux familles et représentants légaux de se mettre au plus vite et directement en rapport avec leur médecin traitant et la plate-forme de prise de rendez-vous avec les numéros de téléphone ci-dessous :

- Plateforme nationale : 0 806 000 110
- Plateforme régionale : 02 79 46 11 56
- Numéro spécifique pour Flers : 02 33 62 62 00

Il vous est également demandé de tenir informé en retour, l'établissement d'accueil, de l'avancement de la démarche vaccinale.

Vous l'aurez compris à la lecture de ces quelques lignes, rien n'est vraiment simple dans la période actuelle : à titre d'exemple, nous sommes très interrogatifs sur le fait que les aidants de personnes en situation de handicap - et qui sont pourtant dans une vraie relation de proximité avec leur personne - ne soient pas dans les publics prioritaires, au même titre que les aides à domicile. Sachez toutefois que la question est désormais posée au niveau national également.

Au nom de notre association, je vous souhaite une bonne lecture des documents transmis, en espérant qu'ils vous seront vraiment utiles.

Pour tout renseignement complémentaire, les membres de notre association ainsi que nos équipes professionnelles demeurent à disposition et mobilisées à votre service.

Ensemble prenons soin de nous et des autres.

Bien solidairement à vos côtés.



Thierry MATHIEU,
Président de l'Adapei de l'Orne

